

Montréal, le 29 novembre 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Marie Lemay Lachance
Directrice, Affaires réglementaires et
litiges
Affaires juridiques
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

M^e Franklin S. Gertler
Franklin Gertler Étude légale
507 Place d'Armes, bureau 1701
Montréal (Québec) H2Y 2W8

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de
modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à
compter du 1^{er} octobre 2023
Dossier de la Régie : R-4213-2022 Phase 3**

Maîtres,

Dans sa lettre déposée à la Régie de l'énergie (la Régie) comme pièce [C-ROEE-0053](#), dans le dossier mentionné en objet, le ROEE présente sa liste de témoins qui participeront à l'audience du 5 au 7 décembre 2023, soit M. Jean-Pierre Finet et un représentant d'un groupe membre du ROEE.

Le 28 novembre 2023, Énergir répond à cette lettre de planification en soumettant que le ROEE devrait identifier le second témoin, comme le font tous les autres intervenants.

Par ailleurs, Énergir se dit étonnée que le témoignage d'une personne autre que M. Finet soit requis en ce que ce dernier est le seul signataire du mémoire déposé par le ROEE et réserve ses droits de formuler tout commentaire ou objection à l'égard du témoignage de cette personne.

La Régie demande au ROEE d'identifier, au plus tard le 30 novembre à 12 h, ce 2^e témoin qui participera à l'audience du 5 au 7 décembre prochain et de préciser l'objet sur lequel il entend témoigner considérant que la preuve au dossier n'en fait pas mention.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml